

Déclaration de stratégie européenne de l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-Belleville

La mise en œuvre de la réforme de l'enseignement des écoles françaises d'architecture, désormais inscrite dans le schéma européen d'harmonisation des cursus, s'est accompagnée d'une redéfinition des axes de la stratégie européenne de l'ENSA-PB.

1. Evaluer et recentrer les partenariats

L'Ecole offre un très large éventail de partenariats à ses étudiants afin de diversifier les approches pédagogiques. Cerner l'évolution des programmes des écoles associées est l'objectif du bilan des partenariats que l'école réalise actuellement. Outil d'évaluation de sa politique d'échanges, cette étude permettra aussi aux étudiants de mieux choisir leur destination en fonction de leur projet pédagogique personnel. Elle visera à favoriser les partenariats avec les écoles dont certains enseignements sont plus approfondis (la construction, les approches de développement durable, etc.). En outre, cette action sera l'occasion d'amorcer la mobilité du personnel de l'Ecole.

2. Amplifier la mobilité et améliorer l'employabilité des élèves

Actuellement près des deux tiers des étudiants effectuent une année d'étude à l'étranger. Permettre le départ de chacun d'eux est le défi que l'Ecole s'est engagée à relever dans les années à venir. Son souhait est aussi d'accueillir un nombre plus grand d'étrangers et en particulier d'ouvrir ses partenariats aux nouveaux membres de la Communauté. Des outils favorisant la mobilité et l'employabilité des étudiants seront mis en place, notamment la production du supplément au diplôme résultant de l'implantation en 2007 d'un logiciel national de gestion des étudiants.

3. Diversifier les actions de mobilité

La mobilité est aujourd'hui principalement offerte aux étudiants du master dont la maturité influe sur la qualité de l'expérience humaine et pédagogique qu'ils retirent de leur année à l'étranger. L'objectif est désormais d'ouvrir davantage la mobilité aux cycles licence et doctorat. De même, l'Ecole encourage le développement progressif de « l'eupéanisation » des jurys de projets et de diplômes. Elle souhaiterait également dégager des thèmes pédagogiques communs à plusieurs institutions afin de déboucher sur des programmes intensifs.

4. Améliorer la visibilité des actions Erasmus

Les instances de l'Ecole sont aujourd'hui très impliquées dans l'élaboration de ses orientations européennes. Parvenir à une meilleure valorisation des travaux de mobilité, mettre en valeur la dimension internationale de l'Ecole leur semblent essentiel au développement de « l'attractivité » de l'Ecole.

5. Lutter contre toute discrimination

L'Ecole située dans un quartier populaire où cohabitent près de 40 nationalités prépare aussi les étudiants au dialogue interculturel. La lutte contre les discriminations est en outre un souci constant de l'Ecole : répartition étudiante féminine et masculine équilibrée, équipements pour l'accueil des personnes à mobilité réduite, accueil d'étudiants boursiers, échange architectural avec le quartier.